

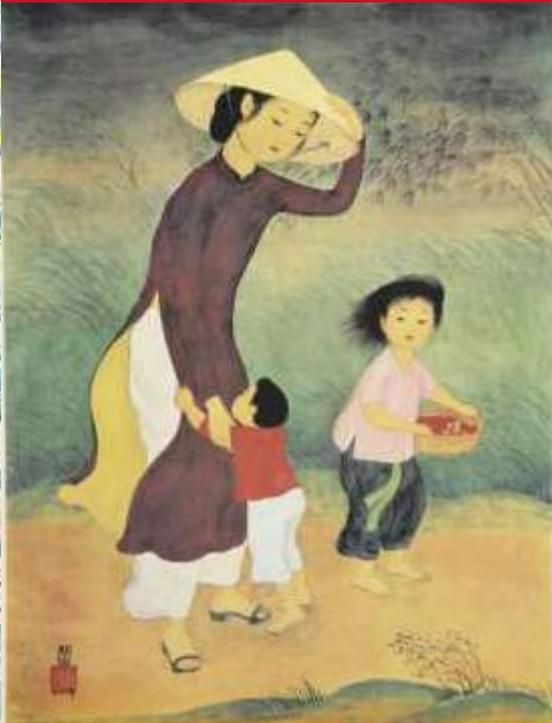
La Bavarde des Nounous



Réalisée par Christine P. et Laurence D

**Au mois
D'octobre**
*les ateliers du Relais
seront sur le thème :*
**LES DIFFÉRENCES
D'ÉDUCATION**





QUI S'OCCUPE DES NOURRISSONS EN ASIE ?

C'est la maman qui s'occupe de l'enfant. Les 1ers temps du retour à la maison, sa mère lui enduit le corps d'onguents faits à base de plantes, destinés à lui donner des forces.

D'ailleurs en général, pendant les 3 premiers mois, la jeune maman retourne habiter chez ses parents, ou bien fait venir sa mère.

En France, c'est aussi la maman qui s'occupe du bébé mais aussi les papas.... Et de plus en plus ils trouvent leur place auprès du bébé et de la jeune maman.

OÙ DORMENT LES BÉBÉS DE RETOUR À LA MAISON ?

Les enfants dès la naissance dorment dans le lit avec les parents ou dans un berceau.

En France en général les bébés dorment dans la chambre des parents soit dans un berceau soit dans un petit lit les 1ères semaines. Ou bien ils peuvent dormir aussi dans leur propre chambre avec un babyphone pour pouvoir les entendre.

À QUEL MOMENT ON COMMENCE À DONNER DU SOLIDE À MANGER ET QU'INTRODUIT-ON EN 1ER ?

L'allaitement exclusivement au sein se fait jusqu'à l'âge de 6 mois, l'introduction d'aliments mous, semi solides ou solides, se fait vers les 6 à 8 mois, mais des bébés peuvent être allaités jusqu'à l'âge de 2 ans.

Chez nous, les bébés peuvent être allaités très longtemps par leur maman tant que celle-ci a du lait ou qu'elle n'a pas repris le travail et tant que maman et bébé le souhaitent. Pour le passage à la nourriture semi solide ou solide, cela se fait à partir du 5ème mois, on commence par des légumes et fruits doux, tels que courgettes, carottes, pommes, poire, melon,...



ET L'ÉCOLE ?

Le système éducatif du Vietnam se compose du :

Préscolaire : ce sont les crèches et les garderies familiales (3 à 6 mois) et des écoles maternelles pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, mais peu y vont. Ils font des jeux, des danses.

La scolarisation précoce se développe toutefois lentement dans les milieux ruraux.

En France, les enfants rentrent à l'école maternelle vers 2 ans et demi, et depuis la rentrée scolaire de 2019 : l'école maternelle devient obligatoire dès l'âge de 3 ans.



Seul en primaire, la scolarité est obligatoire et gratuite (sauf les repas, les fournitures scolaires et les uniformes). Il y a cinq niveaux de classe (classe 1 à 5) elles accueillent les l'enfants âgés de 6 à 10 ans. Ils vont à l'école du lundi au samedi **soit** le matin de 7h à 11h **soit** l'après midi de 13h à 17h car il y a pas assez d'enseignants par rapport aux élèves inscrits (surtout dans les zones rurales).

Les enfants portent de uniformes certains des bleus (pantalon pour les garçons et des jupes pour les filles) et une chemise blanche.

Le plus souvent une veste de sport blanche et bleue (ou verte) brodée au nom de l'école.



LES VACCINS SONT-ILS OBLIGATOIRES ? ET CONTRE QUOI ?

Aujourd'hui, tous les enfants de moins de 6 ans peuvent disposer gratuitement des vaccins mais l'accès aux soins reste encore très inégalitaire.

Couverture vaccinale: Le BCG 98% Le DTC1 99% , DTC3 et Polio 3 97% La rougeole 96%, HepB3 (hépatite B pour nourrissons) 97% Hib3 96% (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio et l'Haemophilus type b)

les parents peuvent emmener les enfants dans des dispensaires mais pour avoir un rendez-vous je pense que cela est difficile car il y a peu de médecins et cela coute cher.

En France, tous les enfants sont suivis soit par un pédiatre ou le médecin traitant de la famille.

La couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos, la polimyélite, la coqueluche et contre Haemophilus influenzae de type B est atteinte.

En 2016, la couverture vaccinale (primovaccination à 2 doses suivie d'une dose de rappel) était de 96 % chez les enfants âgés de 24 mois (nés en 2014).

La loi rendant onze vaccins obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans, nés après le 1er janvier 2018, est effective depuis le 1er janvier 2018.★

UNE VISITE CHEZ LE MÉDECIN S'ORGANISE COMMENT ? RDV ? DISPENSAIRE ?....



DIFFÉRENCE ENTRE LA CULTURE VIETNAMIENNE ET LA CULTURE FRANÇAISE : SALUTATION

Lorsqu'ils saluent les personnes plus âgées, les enfants doivent croiser les bras devant la poitrine et baisser la tête, c'est un signe de respect.

La façon de dire bonjour sera différente suivant la personne à qui on s'adresse , son âge , si c'est une personne de la famille;

Alors que les Français se font la bise pour se saluer, les Vietnamiens n'ont pas de ce genre de coutume..

Au Vietnam, il est plutôt d'usage lorsque l'on se rencontre de baisser légèrement la tête et de sourire en se regardant.



Après deux années d'expérimentation qui ont porté leurs fruits. Désormais, **les pharmaciens sont autorisés à vacciner. Ce sera effectif à partir d'octobre 2019**, annonce la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.

C'est une mesure phare du Plan Priorité Prévention.

L'expérimentation de la vaccination a eu lieu dans deux régions, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes, en 2017-2018, puis dans deux régions supplémentaires, Occitanie et Hauts-de France, pour la saison 2018-2019. La population cible a été élargie. Au total, près d'un million de Français ont bénéficié de ce "test" mené en pharmacie.

Les pharmaciens volontaires devront valider une formation.

L'objectif est de faciliter le parcours de soins de la population, et de renforcer la couverture vaccinale. "Multiplier les opportunités de se faire vacciner est un enjeu important pour rapprocher les citoyens de la vaccination", rappelle le ministère. Les pharmaciens devront déclarer leur souhait de vouloir vacciner auprès des directeurs généraux des Agences Régionales de Santé. Ils devront valider une formation théorique et pratique à la vaccination, et adapter leur espace de travail à cette nouvelle activité.

Ils pourront ensuite vacciner les personnes majeures, ciblées par les recommandations vaccinales en vigueur, à l'exception des personnes présentant des antécédents de réaction.

Disponibilité des vaccins grippaux tétravalents : En France, **seuls deux vaccins contre la grippe seront disponibles pour la prochaine saison grippale.** Ces vaccins sont tétravalents : ils incluent deux souches de virus A [A (H1N1) et A(H3N2)] et deux souches de virus B (lignée Yamagata et lignée Victoria). Le vaccin Influvac Tetra est indiqué à partir de l'âge de 3 ans tandis que le vaccin VaxigripTetra peut être administré dès l'âge de 6 mois.

Cette année la simplification du circuit d'obtention du vaccin se poursuit. Si la liste des personnes pour lesquelles la vaccination antigrippale est recommandée avec prise en charge du vaccin à 100 % par la Sécurité sociale en France est inchangée depuis la saison 2013-2014, il devient plus facile

pour les patients de se faire vacciner. En 2019, en France, outre les médecins, divers soignants sont autorisés à vacciner contre la grippe les personnes concernées par les recommandations en vigueur.

Les sages-femmes pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson, les infirmiers et pharmaciens d'officine.

Ces personnes, si âgées de plus de 18 ans, peuvent obtenir gratuitement le vaccin directement dans une officine, en présentant le bon de prise en charge de l'assurance maladie, celui-ci peut être aussi obtenu auprès d'un médecin, d'une sage-femme ou d'un pharmacien d'officine. Le formulaire vierge étant téléchargeable sur le site internet de l'assurance maladie.

Attention, chez les enfants et les adolescents, une prescription médicale reste nécessaire.

L'Assurance Maladie renforce sa communication avec la signature « **Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver** ».

Elle positionne la vaccination comme le premier geste de protection contre la grippe et souligne l'importance des mesures barrières, compléments indispensables à la vaccination.

Personnes pouvant bénéficier de la gratuité du vaccin :

La stratégie vaccinale vise à protéger les populations les plus exposées aux risques de complications graves en cas de grippe. Il s'agit essentiellement :

- des personnes âgées de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques ;
- des femmes enceintes ;
- des personnes obèses (IMC > 40) ;
- l'entourage des nourrissons à risque de grippe grave.

La notion d'entourage comprend le milieu familial (personnes résidant sous le même toit), l'assistant maternel et tous les contacts réguliers du nourrisson.

ADOPTER DES GESTES BARRIÈRES

Pour se protéger et protéger son entourage, il est essentiel que chacun mette en place, dès que les virus grippaux circulent, une série de gestes simples destinés à limiter la transmission des virus, tels que l'hygiène des mains. Et pour les personnes malades : le port du masque, la limitation des contacts avec les personnes fragiles ou malades. L'efficacité de chacune de ces mesures (vaccination et gestes barrières) est optimisée en les combinant. Ceci permet de constituer un bouclier sanitaire.





INGRÉDIENTS :

- 1 petit œuf
- 1 jaune d'œuf
- 125 gr de beurre ramolli
- 250 gr de farine
- 125 gr de sucre
- 1 c. de parfum au choix (pour les grands on peut mettre du Cognac)
- 1 pincée de sel

RECETTE DE GALETTES DU CHEF PATRICK MORIN DE L'ASSOCIATION SAVEURS D'ICI CUISINE DE CHEF.

1. Mélanger doucement au batteur le sucre, le beurre, l'œuf entier, le sel puis ajouter la farine petit à petit. Et le parfum (citron, fleur d'oranger, vanille,...)
2. Filmer la pâte et la mettre au réfrigérateur 20 mn.
3. L'étaler ensuite au rouleau et façonner des ronds.
4. Les dorer au jaune d'œuf.
5. Les quadriller à la fourchette et les cuire au four à 175 °C pendant 9 à 10 mn.



SABLÉS À LA CONFITURE

- ⇒ 60g de beurre,
- ⇒ 150g de farine
- ⇒ 100g de sucre glace
- ⇒ 1 cuillère à soupe de sucre vanillé
- ⇒ 1 jaune d'œuf
- ⇒ de la confiture (de votre choix)

- Dans un saladier mélangez le beurre coupé, la farine, 50g de sucre glace et le sucre vanillé;
- Bien mélanger à la main pour obtenir une pâte sableuse et friable puis ajoutez le jaune d'œuf.
- Continuez de mélanger et formez une boule, couvrez là d'un film alimentaire et laissez reposer 2 heures au frigo.
- Préchauffer le four à 150° (th 5). Etez la pâte sur 2mm d'épaisseur au rouleau à pâtisserie.
- Coupez la pâte à l'aide d'emporte pièce et faites un trou sur la moitié des disques avec un emporte pièce plus petit.
- Déposez les disques sur une plaque de four couverte de papier sulfurisé , puis enfournez 15 minutes.
- Sortir du four et laisser-les biens refroidir.
- Déposez une cuillère à café de confiture sur les disques non percés puis recouvrez-les avec les disques percés au milieu.
- Saupoudrez de sucre glace.



COMPTINE DU HÉRISSON

Qui est-ce qui pique, pique, pique

Qui est-ce qui pique quand on le prend ?
C'est mon hérisson ! Mesdames !
C'est mon hérisson

Qui est-ce qui croque, croque, croque

Les insectes et les vers blancs ?
C'est mon hérisson ! Mesdames !
C'est mon hérisson

Qui est-ce qui lape à petits bruits

Le lait que je mets pour lui ?
C'est mon hérisson ! Mesdames !
C'est mon hérisson



Qui est-ce qui s'roule, se met en boule

Sous les feuilles du groseillier ?
C'est mon hérisson ! Mesdames !
C'est mon hérisson

Qui est-ce qui se cache ou bien s'endort

Quand il fait bien froid dehors ?
C'est mon hérisson ! Mesdames !
C'est mon hérisson

COMPTINE D'AUTOMNE

Je suis le soleil d'été

De mes rayons ,
vous vous êtes réchauffés
Je pars faire le tour du monde
Et briller partout à la ronde
Sur mer et sur terre
Alors, soyez gentilshommes
Serrez la main à l'automne

Je suis l'automne

Salut les amis !
Voici mes jolis fruits
Piores, oranges et pommes
Vous vous régalerez pardi !
Bon appétit !



Pour accompagner le poème ci-contre de façon amusante, réalisez de petites figurines pour vos doigts : un soleil pour l'été et une feuille pour l'automne. Ce bricolage est tellement simple qu'il pourra être réalisé même par les tout-petits

1 Dessinez le soleil et la feuille d'automne deux fois sur du papier couleur

2- Découper ensuite les éléments et collez les bords de ceux qui vont ensemble en n'oubliant pas de laisser un orifice pour passer un doigt.

Vous pouvez également recouvrir les figurines de papier de couleur ou les peindre.

Placez-les ensuite sur un doigt de la main et jouez avec elles le texte de ce poème.



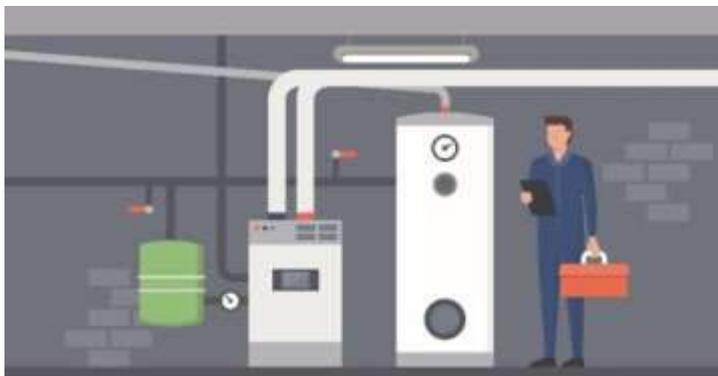


AVEC






L'entretien des équipements de chauffage et eau chaude sanitaire (ECS)



Quinzaine de la rénovation énergétique

L'Espace Info énergie de la CARA vous propose en octobre plusieurs rendez-vous à l'occasion de la quinzaine de la rénovation énergétique.

Deux conférences sur [les subventions pour la rénovation énergétique](#) auront lieu samedi 12 et dimanche 13 octobre, à 16h30, au salon habitat et environnement au gymnase du lycée de l'Atlantique.

Une conférence « [isolation à 1€ : arnaque ou bonne affaire ?](#) » sera donnée par la conseillère de l'Espace Info Énergie, lundi 21 octobre à 18h30 à la salle polyvalente du collège Henri Dunant.

Un atelier « [choisissez votre ampoule de manière éclairée](#) » est organisé mercredi 23 octobre à 18h30 à la salle polyvalente du collège Henri Dunant (*sur inscription*).

Une [conférence gesticulée « la rénovation des trois petits cochons »](#) vous attend mercredi 30 octobre à 19 heures à la salle Jean Gabin à Royan.

Des [stands d'informations](#) seront également à votre disposition dans les grandes surfaces de l'agglomération les 15 et 18 octobre après-midi, respectivement à Leclerc Royan et Intermarché Vaux-sur-Mer.

Entretien son équipement de chauffage est indispensable tous les ans pour les chaudières à combustion (gaz, fioul, bois). Un entretien régulier diminue de 5% la consommation d'énergie.




N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Espace Info Energie :
Valentine Bizet – 05.46.22.19.36



